



Communiqué de presse
Paris, le 1^{er} juin 2022

Eoliennes et immobilier : Aucun impact significatif sur le prix des maisons selon l'ADEME

A l'occasion de la 23^e édition des Assises Européennes de la Transition Energétique qui se déroule jusqu'au 2 juin 2022, l'ADEME publie une étude attendue sur l'évaluation de l'impact du développement de l'éolien sur les prix de l'immobilier à proximité des parcs. En se basant sur une analyse statistique des historiques de vente des biens immobiliers couplée à une enquête de terrain, l'ADEME fournit une étude scientifique de référence qui offre un regard objectif sur un sujet clé pour le développement de l'éolien terrestre sur le territoire français. Les résultats de l'étude sont sans équivoque : « l'impact de l'éolien sur le marché immobilier est nul pour 90% des maisons vendues, et très faible pour 10% d'entre elles ».

Les conclusions de l'ADEME sont claires : l'impact de la présence d'un parc éolien sur le prix de l'immobilier est extrêmement marginal. Selon l'ADEME : « *Le facteur éolien apparaît, dans ce contexte, assez peu significatif* »

Dans le détail, l'impact très faible (-1,5%) d'un parc éolien est similaire à celui d'infrastructures classiques comme les pylônes électriques ou les antennes téléphoniques. Pour tout bien situé dans un rayon supérieur à 5 kilomètres, l'impact est nul.

Au-delà des analyses des données immobilières, [l'étude](#) « Eolien et Immobilier » nous apprend que seuls 3% des riverains de parcs éoliens interrogés citent l'éolien comme potentiel facteur de dévaluation immobilière.

Michel Gioria, délégué général de France Energie Eolienne déclare : « *Ce rapport permet de ramener la science et la rationalité sur les questions relatives à l'éolien et où la désinformation est légion. Il reconnaît scientifiquement qu'une éolienne doit être considérée comme une infrastructure classique sur le territoire français, au même titre que les pylônes électriques ou les antennes téléphoniques. Lorsque l'on sait qu'il y a 250 000 pylônes haute et très haute tension répartis sur tout le territoire, ce rapport permet de relativiser la présence des 8800 éoliennes françaises. Ces conclusions battent, une bonne fois pour toute, en brèche les arguments fallacieux des organisations anti-transition énergétique. Il ne leur sera désormais plus possible de jouer sur les peurs des Français. Maintenant, nous pouvons nous concentrer sur l'avenir énergétique du pays, son indépendance et sa souveraineté, sans faux semblants ni postures. Il était temps, et l'actualité nous en rappelle chaque jour l'urgence* ».

Pour toute question ou demande d'interview, merci de contacter fee@hopscotch.fr

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Mina Remesy

01 41 34 22 54

mremesy@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr